

# Bureau des audiences publiques sur l'environnement

Dépôt d'un mémoire

**313** P  NP  **DM18**

Projet à 735 kV de la Chamouchouane–  
Bout-de-l'Île

6212-09-066

Le 30 novembre 2014

A qui de droit,

Je me présente, M. Renald Breault, propriétaire d'une entreprise agricole dans le secteur laitier depuis plusieurs générations. A l'annonce de la possibilité de la construction d'une ligne de haute tension de 735 KVA de la Chamouchouane-Bout-de-L'île, du Saguenay-Lac –Saint-Jean à Montréal, j'ai assisté à plusieurs rencontres d'information organisées par Hydro-Québec pour me rendre compte la non transparence et de la désinformation des représentants d'Hydro-Québec.

Tous ces questionnements autant sur le plan environnemental économique et social sont toujours restés sans vrai réponse clair de la part du promoteur. On nous répondait toujours que ce projet était nécessaire au bon fonctionnement et la stabilité du réseau déjà existant en cas de panne majeur dû au climat (verglas).

Ce projet sur le plan environnemental est un désastre pour nos forêts québécoises. La coupe de plusieurs hectares (près de 2,273) est à mon avis injustifiée d'autant plus que d'autres solutions beaucoup moins dommageables pourraient être envisagées. Exemple : compensateur en séries, recyclage d'anciennes lignes déjà existantes (315KVA).

Il ne faudrait pas oublier l'impact sur la faune la flore les lacs et les rivières qui font partie de nos richesses naturelles ainsi que sur l'agriculture.

Les effets négatifs sur la production laitière sont nombreuses exemple les tentions parasites, baisse de la production, avortements, stress sur les animaux. Tous ces impacts engendrent des pertes de revenu important et souvent irréversible. Chaque fois Hydro-Québec se défend bien de dire que la cause de ces problèmes provenait de ses installations. Aucun cas de juriste prudence n'as été publiée à ce jour puisse que Hydro-Québec a toujours réglé hors cours.

Par contre il a été prouvé que les lignes électriques à hautes tensions provoquent de grosses pertes pour les apiculteurs. Hydro-Québec a affirmé dans une étude que les faits étaient bien vrais.

L'installation de pylône dans nos champs sont en plus d'être visuellement inesthétique représente pour les agriculteurs un casse-tête lors des semences et des récoltes ainsi que pour les producteurs maraichers. Ceux-ci ne peuvent plus irriguer en toute sécurité.

La population est généralement en désaccord et semble préoccupé par l'impact autant visuel qu'économique de l'implantation d'une ligne 735KV. Hydro-Québec ne semble pas en mesure de nous prouver la nécessité de cette installation.

Des regroupements de citoyens ainsi que plusieurs municipalités et MRC ont résolu unanimement leur désaccord avec le projet d'Hydro-Québec soit l'installation d'une autre ligne à haute tension.

Plusieurs questions sont toujours sans réponse..... En voici quelques-unes :

1. Pourquoi Hydro-Québec n'a jamais parlé de compensateur en série?
2. Pourquoi Hydro-Québec n'a pas étudié la possibilité de détourner la ligne de la Jacques Cartier vers Bout-de-L'île?
3. Pourquoi Hydro-Québec est toujours celui qui commande les études et non une firme indépendante?
4. Où est la transparence de la part d'Hydro-Québec?
5. Pourquoi Hydro-Québec ne cherche pas d'autres moyens plus efficace et moins dommageable sur le plan environnemental, économique et social? (Ex : 1.8 milliards de dollars investis en efficacité énergétique).
6. À qui servira le plus cette énergie... USA?

En conclusion qui est le gardien de l'environnement si ce n'est pas le BAPE....

Fin

Renald Breault